



Quelques détails absurdes glanés ici et là (résumés dans le tract informatif distribué par l'ADREC aux Catoviens) sur les fiches action

- 1- circulation des cyclistes sur les trottoirs aux carrefours giratoires
- 2- abandon des confort (bancs et réverbères) sur les rues secondaires

Conclusion

Pour l'ADREC, ce projet de PLD ne saurait être approuvé en l'état.

Il doit faire l'objet d'une refonte complète
après concertation avec
les citoyens, les associations environnementales
et les acteurs des transports en Ile de France.

Chatou, février 2013

Pour la présidente et par ordre